

	Point d'eau 2	
<p>Description :</p> <p>Cette mare se trouve en milieu agricole entourée de cultures dans la partie sud de la zone d'étude. Il s'agit d'une mare permanente d'environ deux-milles mètres carrés. Elle permet actuellement la reproduction de la Grenouille agile, plus d'une centaine de pontes ont été observées en mars. Elle joue un rôle de corridor écologique important entre les différents milieux aquatiques présents sur la zone d'étude.</p>	<p>Espèces observées :</p> <p>Grenouille agile</p>	<p>Espèces reproductrices :</p> <p>Grenouille agile</p>
	Point d'eau 3	
<p>Description :</p> <p>Cette mare se trouve en milieu agricole entourée de cultures dans la partie sud de la zone d'étude. Il s'agit d'une mare temporaire d'environ six-cents mètres carrés. Elle permet actuellement la reproduction de la Grenouille agile, 3 pontes ont été observées. Elle joue un rôle de corridor écologique important entre les différents milieux aquatiques présents sur la zone d'étude.</p>	<p>Espèces observées :</p> <p>Grenouille agile</p>	<p>Espèces reproductrices :</p> <p>Grenouille agile</p>

	Point d'eau 4	
<p>Description :</p> <p>Cette accumulation d'eau temporaire se situe en limite d'une parcelle agricole. Elle permet actuellement la reproduction de la Grenouille agile, 22 pontes ont été observées.</p>	<p>Espèces observées :</p> <p>Grenouille agile</p>	<p>Espèces reproductrices :</p> <p>Grenouille agile</p>
	Point d'eau 5	
<p>Description :</p> <p>Plusieurs fossés sont situés sur le site d'étude et les écoulements se font d'est en ouest. Ils ne présentent pas tous les mêmes dimensions et les mêmes caractéristiques d'écoulements. 3 pontes de Grenouille agile ont été comptées dans un fossé à proximité de l'étang.</p>	<p>Espèces observées :</p> <p>Grenouille agile</p>	<p>Espèces reproductrices :</p> <p>Grenouille agile</p>

L'analyse des enjeux n'a pas permis de mettre en évidence d'espèce présentant un enjeu de conservation. Cependant, en raison de la présence d'habitats fonctionnels pour la reproduction des amphibiens, le niveau d'enjeu global pour ce groupe est augmenté d'un niveau.

Tableau 75 : Niveau d'enjeu global pour les amphibiens sur la zone d'étude

(Source : ADEV Environnement)

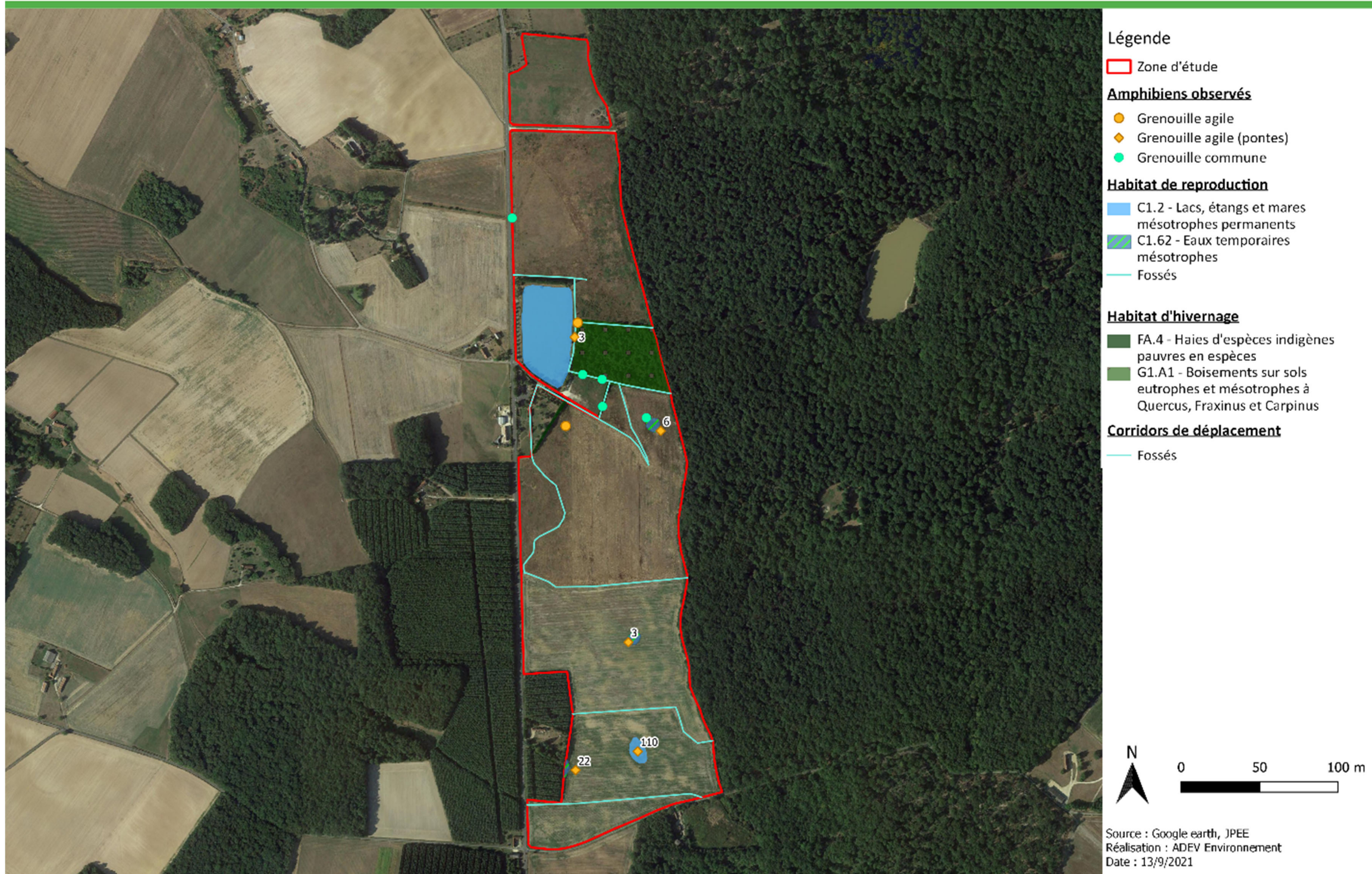
Nom vernaculaire	Niveau d'enjeu pour l'espèce	Niveau d'enjeu global pour les mammifères sur la zone d'étude
Grenouille agile	Faible	Modéré
Grenouille commune	Faible	

Le niveau d'enjeu global pour les amphibiens sur la zone d'étude est considéré comme modéré.

La carte page suivante localise les observations des espèces patrimoniales et protégées ainsi que l'utilisation des milieux par les amphibiens.

Centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Baudres (36)

Localisation de l'avifaune nicheuse patrimoniale



Carte 44 : Localisation des observations d'amphibiens sur la zone d'étude

4.5.7.6. LES LEPIDOPTERES

Les inventaires ont permis de mettre en évidence la présence de 25 espèces sur la zone d'étude.

Tableau 76 : Liste des lépidoptères présents sur la zone d'étude

(Source : ADEV Environnement)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection France	Directive Habitats Faune Flore	LR France*	LR Centre*	Enjeu
Lépidoptères						
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	-	LC	LC	Faible
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	LC	Faible
Azuré de la bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	LC	Faible
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	LC	Faible
Azuré du trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	-	LC	LC	Faible
Belle dame	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	LC	LC	Faible
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	LC	Faible
Collier-de-corail	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	LC	Faible
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	-	-	LC	LC	Faible
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	LC	Faible
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	LC	Faible
Hespérie du dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	-	LC	LC	Faible
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-	-	LC	LC	Faible
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	LC	Faible
Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	-	-	LC	LC	Faible
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	LC	Faible
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	LC	Faible
Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	LC	Faible
Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	LC	Faible
Piéride du Lotier	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC	LC	Faible
Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	LC	Faible
Silène	<i>Brintesia circe</i>	-	-	LC	LC	Faible
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	LC	Faible
Thécla du chêne	<i>Quercusia quercus</i>	-	-	LC	LC	Faible
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	LC	Faible

*Liste Rouge : En Danger (EN) ; Vulnérable (VU) ; Quasi menacée (NT) ; Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non applicable (NA), Non évaluée (NE).

Aucune espèce n'est d'intérêt communautaire (inscrite en annexe 2 de la Directive Habitats faune flore).

Aucune espèce n'est protégée au niveau national.

Aucune espèce ne possède un statut de conservation défavorable au niveau national et régional.

Les espèces inventoriées sont communes au niveau national et régional. D'une manière générale, les milieux ouverts et les lisières sont favorables pour la reproduction de la majorité des espèces.



Piéride du lotier (*Leptidea sinapis*)

(Source : ADEV Environnement, cliché pris sur site)



Aurore (*Anthocharis cardamines*)

(Source : PICAUD Florian, cliché pris sur site)

Photo 21 : Illustrations des lépidoptères présents sur la zone d'étude

L'analyse des enjeux n'a pas permis de mettre en évidence des espèces pour lesquelles la zone d'étude représente un enjeu de conservation.

Tableau 77 : Niveau d'enjeu global pour les lépidoptères sur la zone d'étude

(Source : ADEV Environnement)

Nom vernaculaire	Niveau d'enjeu pour l'espèce	Niveau d'enjeu global pour les mammifères sur la zone d'étude
Toutes espèces	-	Faible

Le niveau d'enjeu global pour les lépidoptères sur la zone d'étude est considéré comme faible.

4.5.7.7. LES ODONATES

Les inventaires ont permis de mettre en évidence la présence de 5 espèces sur la zone d'étude.

Tableau 78 : Liste des lépidoptères présents sur la zone d'étude

(Source : ADEV Environnement)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection France	Directive Habitats Faune Flore	LR France*	LR Centre*	Enjeu
Odonates						
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	Faible
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	LC	Faible
Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	-	-	LC	LC	Faible
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>	-	-	LC	LC	Faible
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	LC	Faible

*Liste Rouge : En Danger (EN) ; Vulnérable (VU) ; Quasi menacée (NT) ; Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non applicable (NA), Non évaluée (NE).

Aucune espèce n'est d'intérêt communautaire (inscrite en annexe 2 de la Directive Habitats faune flore).

Aucune espèce n'est protégée au niveau national.

Aucune espèce ne possède un statut de conservation défavorable au niveau national et régional. Sur le site d'étude, plusieurs milieux aquatiques permettent la reproduction des odonates : étang, fossés.


Agrion à larges pattes (*Platycnemis pennipes*)

(Source : ADEV Environnement, cliché non pris sur site)


Sympétrum méridional (*Sympetrum meridionale*)

(Source : LE PAPE Hugo, cliché non pris sur site)

Photo 22 : Illustrations des odonates présents sur la zone d'étude

L'analyse des enjeux n'a pas permis de mettre en évidence des espèces pour lesquelles la zone d'étude représente un enjeu de conservation.

Tableau 79 : Niveau d'enjeu global pour les odonates sur la zone d'étude

(Source : ADEV Environnement)

Nom vernaculaire	Niveau d'enjeu pour l'espèce	Niveau d'enjeu global pour les mammifères sur la zone d'étude
Toutes espèces	-	Faible

Le niveau d'enjeu global pour les odonates sur la zone d'étude est considéré comme faible.

4.5.7.8. LES ORTHOPTERES

Les inventaires ont permis de mettre en évidence la présence de 7 espèces sur la zone d'étude.

Tableau 80 : Liste des orthoptères présents sur la zone d'étude

(Source : ADEV Environnement)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection France	Directive Habitats Faune Flore	LR France*	LR Centre*	Enjeu
Orthoptères						
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	4	LC	Faible
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	4	LC	Faible
Decticelle bariolée	<i>Metrioptera roeselii</i>	-	-	4	LC	Faible
Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata</i>	-	-	4	LC	Faible
Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	4	LC	Faible
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	4	LC	Faible
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	-	-	4	LC	Faible

*Liste Rouge : En Danger (EN) ; Vulnérable (VU) ; Quasi menacée (NT) ; Préoccupation mineure (LC/4), Données insuffisantes (DD), Non applicable (NA), Non évaluée (NE).

Aucune espèce n'est d'intérêt communautaire (inscrite en annexe 2 de la Directive Habitats faune flore).

Aucune espèce n'est protégée au niveau national.

Aucune espèce ne possède un statut de conservation défavorable au niveau national et régional.

Les espèces inventoriées sont communes au niveau national et régional. Les milieux naturels ouverts sur le site d'étude sont favorables à la présence d'orthoptères.



Decticelle chagrinée (*Platycleis albopunctata*)

(Source : CHESNEL Thomas, cliché pris sur site)



Grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*)

(Source : CHESNEL Thomas, cliché pris sur site)

Photo 23 : Illustrations des orthoptères présents sur la zone d'étude

L'analyse des enjeux n'a pas permis de mettre en évidence des espèces pour lesquelles la zone d'étude représente un enjeu de conservation.

Tableau 81 : Niveau d'enjeu global pour les orthoptères sur la zone d'étude

(Source : ADEV Environnement)

Nom vernaculaire	Niveau d'enjeu pour l'espèce	Niveau d'enjeu global pour les mammifères sur la zone d'étude
Toutes espèces	-	Faible

Le niveau d'enjeu global pour les orthoptères sur la zone d'étude est considéré comme faible.

4.5.7.9. SYNTHÈSE DES ENJEUX LIÉS À LA FAUNE

Le tableau suivant permet de mettre en évidence les enjeux de conservation sur les habitats en fonction des espèces (faune) qui y sont présentes.

Tableau 82 : Analyse des enjeux pour la faune en fonction des habitats

(Source : ADEV Environnement)

Milieux (Code EUNIS)	Groupe	Espèces	Enjeux espèces	Enjeux sur les milieux en fonction des espèces à enjeux	
Milieux boisés et fourrés : Code EUNIS : F4.232 ; FA.4 ; F9.12 ; G1.A1 ; G5.1	Oiseaux	Chardonneret élégant	Modéré	Modéré à	Fort
		Bruant jaune			
		Linotte mélodieuse			
		Verdier d'Europe			
		Tourterelle des bois			
	Chiroptères	Barbastelle d'Europe	Fort		
		Grand murin	Fort		
		Grand rhinolophe	Fort		
Amphibiens (phase terrestre)	Petit rhinolophe	Faible			
	Murin à oreilles échanquées				
	Grenouille agile				
	Grenouille commune				
Milieux aquatiques : Code EUNIS : C1.2 ; C1.62	Amphibiens (phase reproduction)	Grenouille agile	Faible	Modéré	
		Grenouille commune			
Milieux ouverts : Code EUNIS : E2.1 ; E2.61 ; E3.41 ; I1.1	Oiseaux	Alouette des champs	Modéré	Faible à	Modéré
		Bruant proyer			

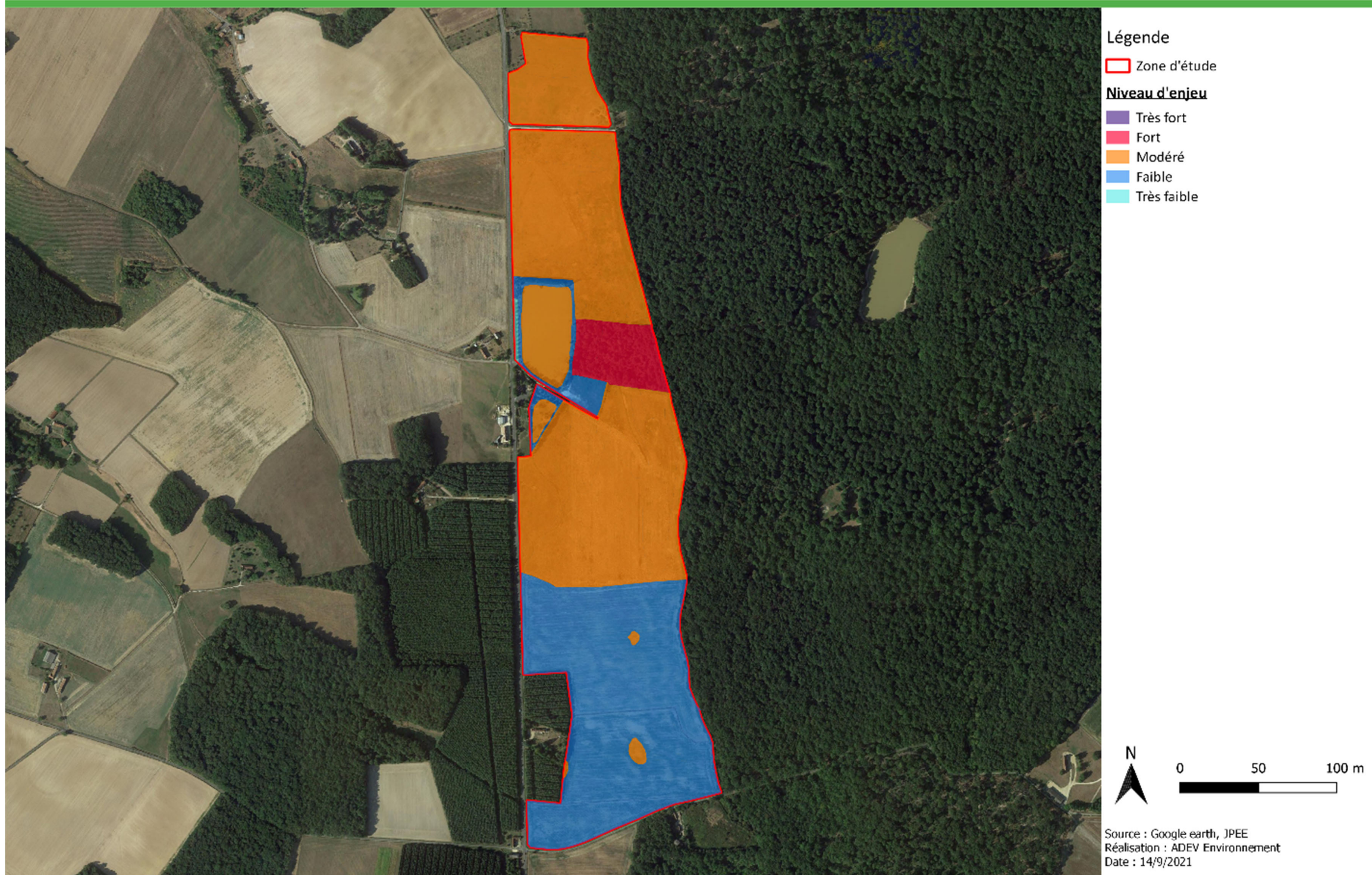
Les **milieux boisés et les fourrés** possèdent un enjeu modéré à fort. Les boisements, fourrés avec un enjeu modéré sont les secteurs favorables pour la nidification des oiseaux. Dans le boisement central du site, des arbres présentant des cavités favorables à l'accueil de chiroptère ont été identifiés. Ce secteur présente un enjeu fort. Ce boisement et les autres milieux boisés (haies) qui se situent à proximité de milieux aquatiques sont également favorables pour la phase terrestre du cycle biologique des amphibiens. Ces habitats sont indispensables pour le maintien des populations d'amphibiens.

Les **milieux aquatiques** possèdent un enjeu modéré. De nombreuses espèces utilisent les milieux aquatiques dans une phase de leur cycle biologique. Ils sont le lieu de reproduction des amphibiens et des odonates. Bien qu'aucune espèce présentant un enjeu fort n'ait été inventoriée dans les milieux aquatiques présents, l'enjeu de ceux-ci est évalué comme modéré en raison de leur fragilité et de leurs rôles écologiques. Plusieurs fossés sont présents sur la zone d'étude. Plus ou moins en eau, ils sont des corridors de déplacement pour la faune (amphibiens, reptiles).

Les **milieux ouverts** possèdent un enjeu faible à modéré. Les zones de prairies favorables à la reproduction de l'Alouette des champs et du Bruant proyer possèdent un enjeu modéré. Les monocultures, moins favorables à ces espèces, ont un enjeu faible.

Centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Baudres (36)

Enjeux faunistiques



Carte 45 : Cartographie des enjeux des habitats par rapport à la faune présente sur la zone d'étude

4.5.8. CONCLUSION : SENSIBILITE BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE DES ZONES D'ETUDE

La zone d'étude se situe à proximité d'un zonage réglementaire (rayon de 5 km) :

- 1 ZNIEFF de Type 1 :
 - 240030067 « Etang et marais de Romsac » à 1,2 km

Une partie de la zone d'étude se situe sur un corridor diffus de la sous-trame des milieux humides et prairiaux identifié par le SRCE Centre-Val de Loire.

Les inventaires et les sondages pédologiques ont permis de mettre en évidence la présence de **103 764,26 m²** de zones humides réglementaires. La surface, la qualité ou encore la fonctionnalité de ces zones humides explique un enjeu **fort** sur la zone d'étude.

Les inventaires ont permis de mettre en évidence 3 habitats caractéristiques de zones humides :

- E3.41 – Prairies atlantiques et subatlantiques humides
- F4.238 – Landes naines franco-britanniques à Ajoncs
- F9.12 – Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à *Salix*

La flore présente sur la zone d'étude est relativement commune et typique des milieux présents. On note cependant la présence de deux espèces protégées au niveau régional : l'**Orchis à fleurs lâches** et le **Sérapias langue**. Les différentes stations identifiées sur la zone d'étude sont présentes sur les habitats E3.411 et E2.1.

Du point de vue de la faune, les enjeux majeurs concernent les chiroptères et les oiseaux. Il faut également mettre en évidence que certaines espèces, bien que communes, sont présentes avec des populations importantes comme la Grenouille agile. Notamment, les mares présentent sont des habitats de reproduction pour les amphibiens. Les oiseaux nicheurs sur la zone d'étude sont relativement communs, mais certaines espèces sont menacées comme la Tourterelle des bois. Les chiroptères utilisent la zone d'étude comme territoire de chasse et en transit, plusieurs espèces ont une forte activité dont certaines sont patrimoniales comme la Barbastelle d'Europe ou le Grand murin. Des arbres favorables à l'accueil de colonies de chiroptères sont présents dans le boisement central.

Le niveau d'enjeu global sur un habitat correspond au niveau d'enjeu le plus élevé identifié dans les analyses des enjeux sur les habitats, la flore et la faune.

Les milieux ouverts (milieux herbacés) possèdent un enjeu qui varie de faible à fort. L'enjeu fort se localise sur les prairies humides mais aussi sur les prairies qui constituent un habitat important pour la flore patrimoniale comme le Serapias langue ou l'Orchis à fleurs lâches.

Les milieux aquatiques représentent un enjeu faible à modéré sur la zone d'étude. Les niveaux d'enjeux de ces milieux varient en fonctions des espèces présentes, mais aussi de leur fonctionnalité. On trouve par exemple sur la zone d'étude, des mares temporaires qui s'assèchent très rapidement entraînant un échec des pontes.

Enfin, les milieux boisés et buissonnant possèdent un enjeu fort. Cet enjeu s'explique par la nidification de certains oiseaux comme la Tourterelle des bois. De plus, les boisements identifiés sur la zone d'étude sont favorables à l'accueil et certains chiroptères comme les Murins, la Barbastelle d'Europe et les Rhinolophes. Une partie des fourrés est classé en zones humides réglementaires mais aussi classée vulnérable pour les habitats. Ainsi, la présence de zones humide réglementaire, d'habitat menacés, l'avifaune et les chiroptères sont les composantes principales qui expliquent un enjeu fort sur la zone d'étude.

En conclusion, les enjeux sur la zone d'étude se concentrent principalement sur les zones humides, les espèces floristiques protégées, les amphibiens, les oiseaux et les chiroptères. La diversité des milieux ainsi que leurs états de conservation expliquent la présence d'une biodiversité importante avec de nombreuses espèces patrimoniales pour lesquelles la zone d'étude représente un enjeu de conservation.

Tableau 83 : Synthèse des enjeux globaux sur la zone d'étude

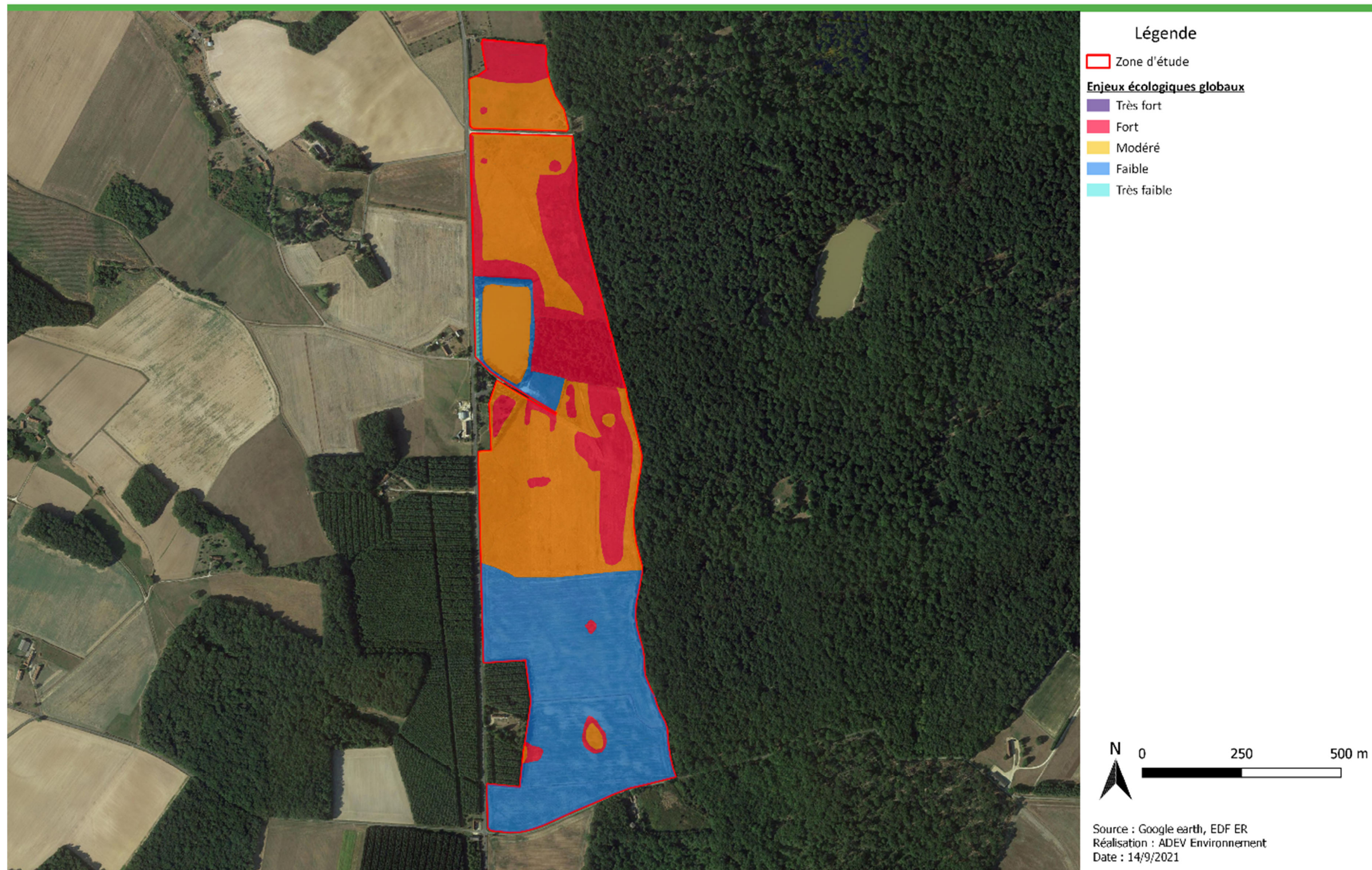
(Source : ADEV Environnement)

Habitat (Code EUNIS)	Dénomination	Enjeux liés aux habitats	Enjeux liés à la flore		Enjeux liés aux zones humides		Enjeux liés à la faune		Enjeux globaux	
C1.2	Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents	Modéré	Faible		Non concerné		Modéré		Modéré	
C1.62	Eaux temporaires mésotrophes	Modéré	Faible		Non concerné		Modéré		Modéré	
E2.1	Pâturages permanents et prairies de post-pâturages	Faible	Faible à	Fort (ponctuellement)	Non concerné	Fort	Modéré		Modéré à	Fort
E2.1 X G5.1	Pâturages permanents et prairies de post-pâturages X Alignements d'arbres	Faible	Faible		Non concerné	Fort	Faible à	Modéré	Faible à	Fort
E2.61	Prairies améliorées sèches ou humides	Faible	Faible		Non concerné		Faible		Faible	
E3.41	Prairies atlantiques et subatlantiques humides	Fort	Modéré à	Fort (ponctuellement)	Fort		Modéré		Fort	
E5.13	Communautés d'espèces rudérales des constructions rurales récemment abandonnées	Faible	Faible		Non concerné		Faible		Faible	
FA.4	Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces	Faible	Faible		Non concerné		Modéré		Modéré	
F4.238	Landes naines Franco-britanniques à Ajoncs	Fort	Modéré		Fort		Modéré		Fort	
F9.12	Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à <i>Salix</i>	Fort	Modéré		Fort		Modéré		Fort	
G1.A1	Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à <i>Quercus</i> , <i>Fraxinus</i> et <i>Carpinus betulus</i>	Modéré	Faible		Non concerné		Fort		Fort	
G5.1	Alignements d'arbres	Faible	Faible		Non concerné		Faible		Faible	
I1.1	Monocultures intensives	Faible	Faible		Non concerné	Fort	Faible		Faible à	Fort
J4.2	Réseaux routiers	Très faible	Très faible		Non concerné		Très faible		Très faible	

La carte suivante localise les enjeux globaux (prenant en compte l'ensemble des composantes de la biodiversité) sur la zone d'étude.

Centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Baudres (36)

Enjeux globaux



Carte 46: Cartographie des enjeux globaux sur la zone d'étude

4.6. PATRIMOINE ET PAYSAGE

Objectif : Inventaire et description des unités paysagères, des sites et des monuments pouvant être impactés par le projet. Détermination et identification des enjeux paysagers liés à la visibilité du site du projet dans le paysage local.

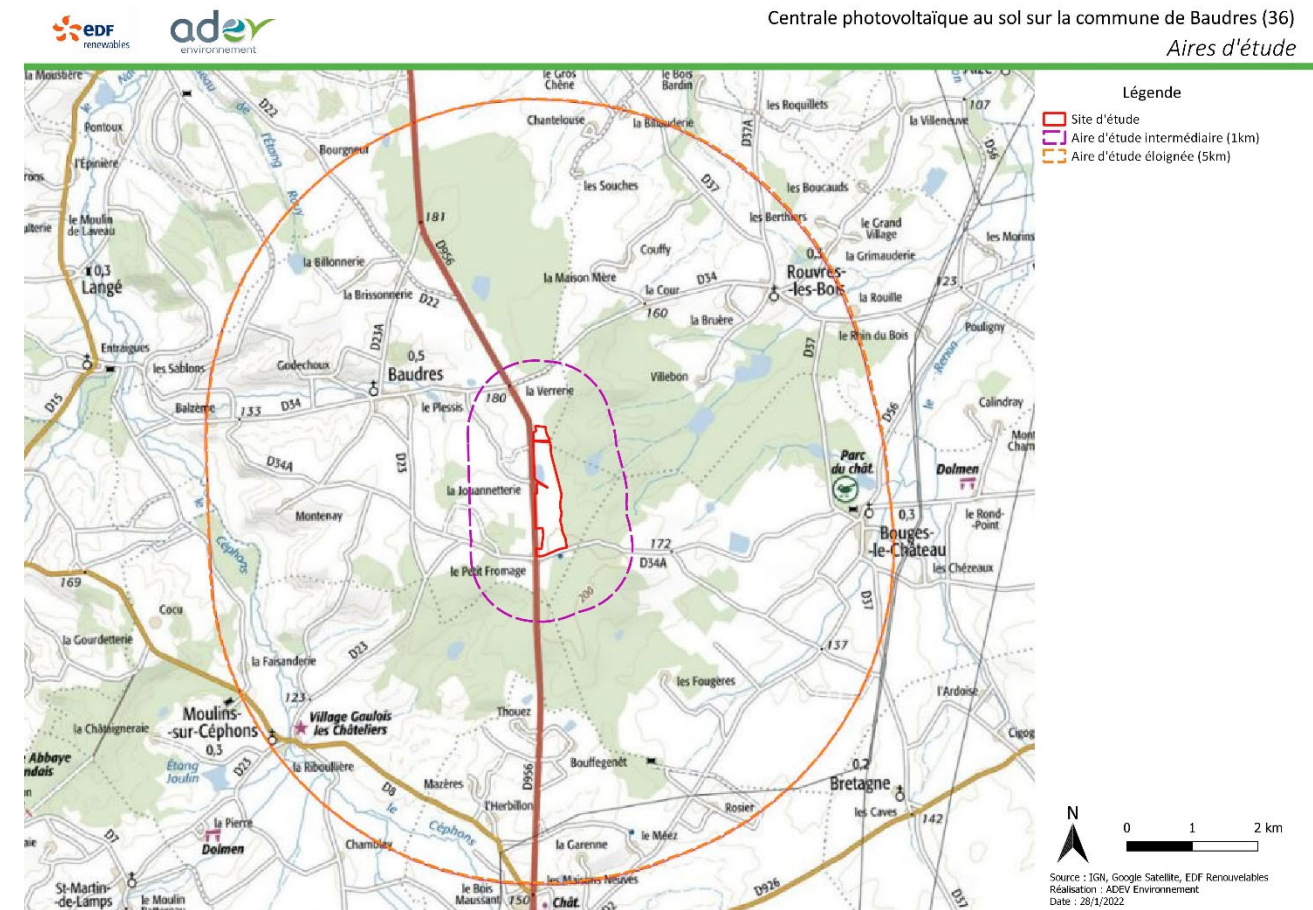
Sources des données : Atlas des paysages de l'Indre, Département de l'Indre, Base Mérimée, Atlas des patrimoines

4.6.1. PRESENTATION DES AIRES D'ETUDE DE L'ETUDE SUR LE PATRIMOINE ET LE PAYSAGE

Dans le cadre de ce projet, on distingue trois aires d'étude :

- **Le site d'étude** de la centrale photovoltaïque : cette surface inclut toutes les zones potentiellement concernées par l'implantation de la centrale.
- **L'aire d'étude intermédiaire** prend en compte le paysage du quotidien et l'insertion de la zone d'étude dans son environnement proche. Elle s'inscrit dans un périmètre d'environ 1000 m autour du site d'étude.
- **L'aire d'étude éloignée**, de 5km du projet, dans laquelle on étudie l'organisation des différentes unités paysagères, la localisation des sites patrimoniaux et des monuments historiques. Les reliefs structurants, les unités urbaines et les axes majeurs sont également étudiés.

L'ensemble de ces aires d'étude constitue « l'aire d'étude du projet ». Les différentes aires d'étude sont localisées sur la figure ci-contre.



Carte 47 : Localisation du projet et des aires d'étude pour l'étude sur le Paysage et le Patrimoine

4.6.2. PAYSAGE

4.6.2.1. L'ATLAS DES PAYSAGES DE L'INDRE

L'atlas des paysages du département de l'Indre, paru en 2001, distingue 5 grands types de paysages à l'échelle du Département :

- Le Boischaud méridional
- La Brenne
- La Champagne Berrichonne
- Le Pays Blancois
- Les Gâtines berrichonnes

L'aire d'étude éloignée du site du projet est située en Gâtines de l'Indre

1. LES GÂTINES BERRICHONNES

Les Gâtines berrichonnes sont situées aux confins de la Touraine et du Berry.

Elles sont constituées d'un paysage rural aux faibles ondulations, recoupé par la vallée de l'Indre.

Les gâtines sont des terres généralement pauvres, sur sols siliceux, acides et minces. Elles sont composées d'un semi-bocage et de boisements dispersés. Les forêts sont en général de taille moyenne.

La répartition de l'habitat est régulière.

On le trouve sous ses différentes formes, de la ville, aux bourgs, aux hameaux jusqu'aux fermes isolées.

L'appellation « gâtine » correspond généralement à de petites parcelles, bordées par un maillage bocager plus ou moins dense. Les terres agricoles sont marquées par la polyculture ou la polyculture - élevage. Les labours se sont bien souvent imposés et ont fait reculer le bocage. On s'approche parfois d'un paysage de Beauce.

La gâtine est une nomination qui correspondrait davantage à la période « pré-remembrement » de ce secteur. On retrouve parfois les vestiges de l'ancien parcellaire à travers les petites parcelles boisées encore conservées.



Photo 24 : Paysages des Gâtines Berrichonnes

Source : ADEV Environnement

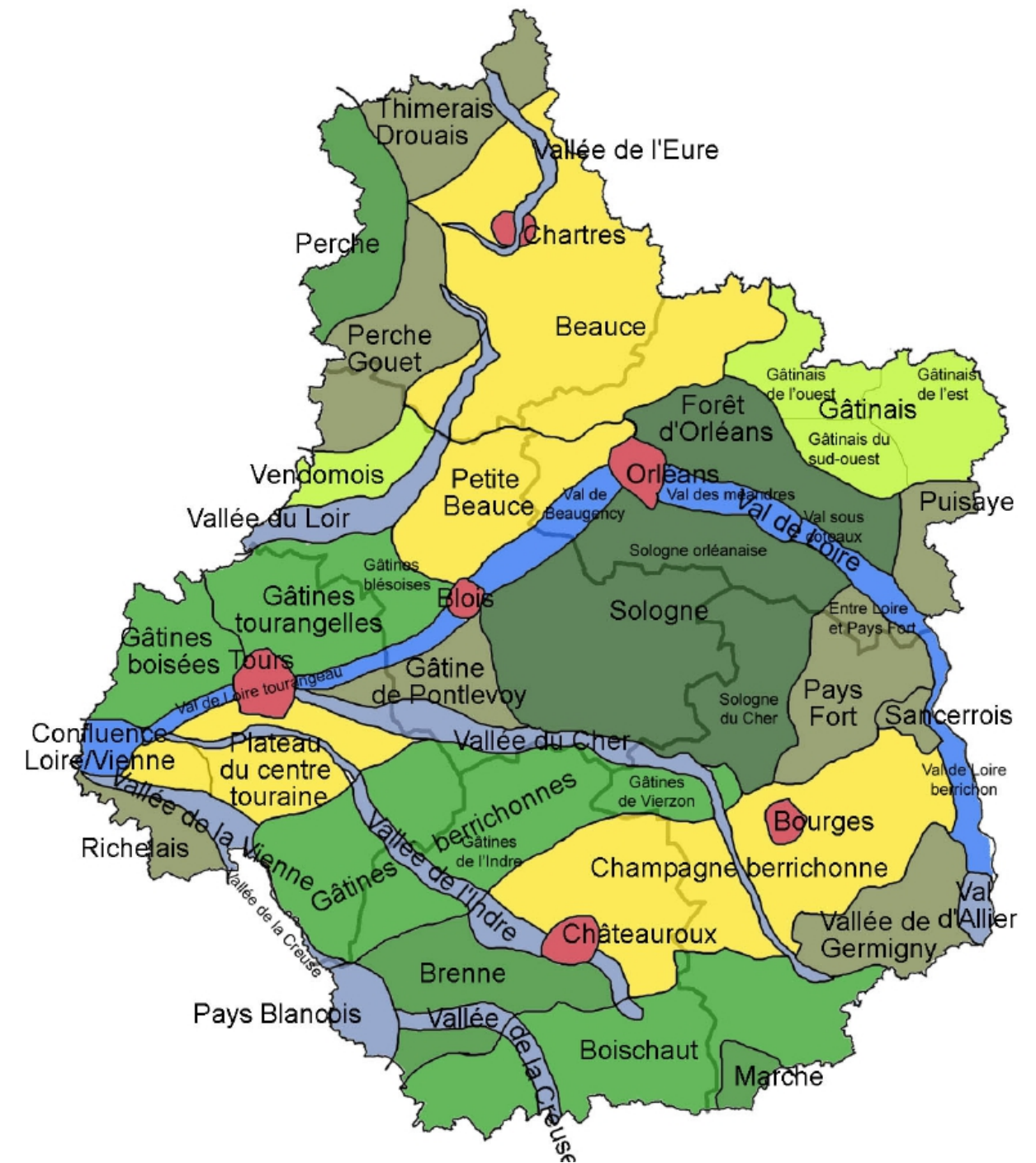


Figure 72 : Unités paysagères de la région Centre

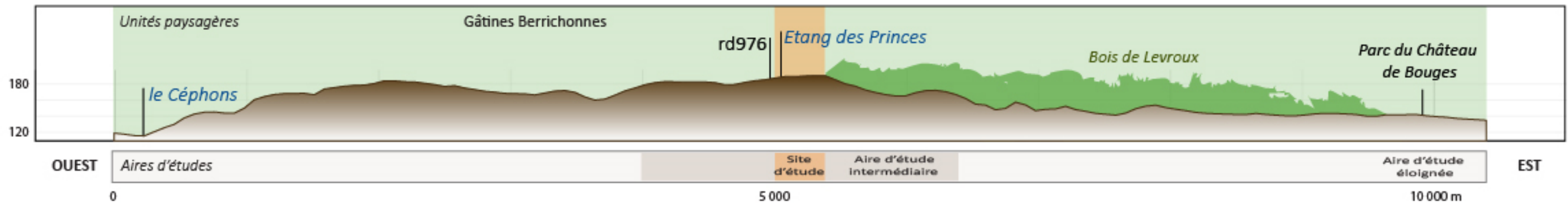


Figure 73 : Coupe topographique schématique ouest – est à l'échelle de l'aire d'étude éloignée du site d'étude

4.6.2.2. LES DIFFERENTS ASPECTS DU PAYSAGE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

1. LES « FONDEMENTS DU PAYSAGES »

Le relief, l'hydrographie et le couvert forestier constituent le fondement presque immuable des paysages. Ils caractérisent l'unité paysagère et participent à délimiter le bassin visuel dans lequel va s'inscrire le projet.

Les gâtines berrichonnes sont caractérisées par un relief mou et une forte présence des bois. Sol et couverture végétale sont directement liés à la nature géologique du substrat. Sur les craies du Turonien et les limons des plateaux, lorsque ces derniers ne sont pas couverts par les bois, on pratique essentiellement la culture céréalière. Les alluvions des vallées correspondent à des zones souvent humides, incultes ou couvertes de prairies.

Localisée sur une ligne de partage des eaux séparant le bassin versant du Céphons à l'ouest du bassin versant du Renon à l'est, le site d'étude localisé à 200 mètres d'altitude, domine légèrement l'ensemble de l'aire d'étude éloignée. Le plateau est assez monotone, le relief ne suggère que de légères variations. Les points bas de l'aire d'étude s'établissent en fond de vallon du Nichat et du Céphons, en limite ouest.

La présence de l'eau est discrète dans le paysage, on dénombre cependant de nombreux étangs et ruisseaux dans l'aire d'étude. Côté Renon, le réseau hydrographique est constitué de modestes ruisseaux situés en contexte forestier tandis que dans l'ouest, côté Céphons, les ruisseaux moins nombreux circulent dans l'espace cultivé. Une multitude d'étangs et de mares sont présents. Les principaux d'entre eux se situent dans le bassin versant du Renon, dans l'espace boisé. Les mares et étangs sont cependant peu visibles sur le territoire, environnés de bois et en retrait des voies de circulation, ils se dérobent au regard, absents du grand paysage. Ces étangs sont parfois aménagés pour les loisirs, ils sont alors moins arborés et sont plus visibles. De nombreuses communes présentent des étangs communaux, visibles et signalés depuis les axes routiers principaux.

2. ENTRE L'ESPACE CULTIVE ET LA FORET : LES LISIERES

Deux types d'espaces se partagent l'aire d'étude éloignée : l'espace cultivé et l'espace forestier.

Les espaces cultivés sont le domaine de cultures majoritairement occupées par des céréales telles que le blé, l'orge et le maïs. On trouve également des oléagineuses comme le tournesol. Ainsi la perception des paysages varie d'une parcelle à l'autre en fonction de la culture et au fil des saisons. Aujourd'hui les labours, s'inspirant du modèle champenois, couvrent les "gâtines" (terres pauvres sur sols siliceux et minces) que les anciens défrichements n'ont rendu que plus humides et plus acides



Photo 25 : Légères ondulations du plateau

Source : ADEV Environnement



Photo 26 : Etang des Princes

Source : ADEV Environnement

Les boisements couvrent près de la moitié de la surface de l'aire d'étude éloignée : Forêt de Saint-Paul au nord, Bois de Levroux à l'est, Bois de Moulin et bois de Romasc au sud. Il s'agit pour l'ensemble de Forêts fermées de chênes décidus purs.

Positionnés en point haut sur les sols pauvres caractérisant les gâtines. Composés en majeure partie de chêne, ils sont distribués sous la forme de larges massifs et de bosquets plus modestes qui segmentent et compartimentent fortement les vues. Ces éléments de paysage apportent des couleurs foncées qui contrastent avec la plaine agricole et contribuent à fermer les vues.

Ces boisements offrent un grand linéaire de bordures boisées sur l'aire d'étude. Ces lisières sont des espaces naturels sensibles, et permettent à de nombreuses espèces (faune et flore) de se développer. Les transitions entre les zones boisées et les milieux ouverts et éclairés sont en général des milieux dynamiques, où de nombreuses espèces (faune et flore) transitent et se développent.

Ces lisières, en plus d'offrir une variété paysagère très intéressante, sont un véritable atout, et un patrimoine paysager à ne pas négliger.

3. LES LIEUX DE VIE ET LES AXES DE CIRCULATION : DISTRIBUTION SPATIALE

En dehors des secteurs forestiers, la répartition du bâti est régulière dans l'ensemble de l'aire d'étude ainsi que les différentes catégories : villages, hameaux et fermes isolées.

Les formes d'organisation du bâties que l'on retrouve à l'échelle de l'aire d'étude éloignée du site du projet sont de plusieurs ordres :

- Les bourgs denses constitués : il s'agit d'un ensemble urbain organisé autour d'un noyau traditionnel, disposant d'équipements, services, commerces de niveau communal ou intercommunal. Il peut s'établir le long des voies de communication ou près d'un cours d'eau. Son implantation, au sommet d'une colline, dans une vallée ou dans la plaine, détermine aussi son organisation.
- Les villages : regroupement d'au minimum une cinquantaine de constructions agglomérées (continuité), pouvant éventuellement accueillir ou avoir accueilli un lieu collectif (équipement, commerce, lieu de culte...), organisées autour d'un noyau bâti ancien, et d'un espace public ou de plusieurs rues, générant une vie de village.
- Les hameaux : il s'agit d'un petit groupe d'habitations (une vingtaine de constructions au maximum), pouvant comprendre également d'autres constructions, isolé et distinct du bourg ou du village. Ce qui caractérise le hameau, c'est une taille relativement modeste et le regroupement des constructions. Le hameau se distingue de l'habitat diffus par son organisation groupée et le nombre d'habitations.
- L'habitat isolé, écart : il est constitué d'une ou quelques habitations (maison d'habitation, ferme, manoir...). Il peut également être constitué du siège d'une exploitation agricole unique. Les grandes fermes isolées sont perçues comme des îlots qui ponctuent l'espace agricole.

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée du site d'étude, on recense 4 villages : Baudres, dont la trame bâtie s'organise en village-rue le long de la RD34 parallèlement au vallon du Nichat ; Bouges-le-Château, implanté dans le vallon du Petit Fouzon ; Rouvres-les-bois, situé au nord du Bois de Levroux et le village de Moulins-sur-Céphons, situé dans la vallée du même nom.

En dehors de bourgs, l'habitat est réparti de manière très diffuse sous forme de hameaux et d'écarts.



Photo 27 : Eglise de Baudres

Source : ADEV Environnement 1/09/2021



Photo 28 : Ferme isolée

Source : ADEV Environnement 1/09/2021

L'aire d'étude est bien desservie en ce qui concerne les infrastructures de transport mais celles-ci se résument aux seules routes départementales :

- La route départementale 956 assure le transit entre Levroux et Valençay au nord. En 2015, elle était fréquentée quotidiennement par 3 393 véhicules dont 11,7% de poids lourds. Cette route monotone traverse les massifs forestiers et offre le plus souvent des vues fermées à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. On verra par la suite qu'elle borde le site d'étude.
- Les autres routes départementales présentes sur l'aire d'étude sont faiblement fréquentées et servent à relier les villages entre eux. Ainsi, la RD34 relie Baudres à Rouvres-les-bois tandis que la RD34A relie Entraigues à Bouges-le-Château.



Photo 29 : Paysages fermés aux abords de la RD34a

Source : ADEV Environnement



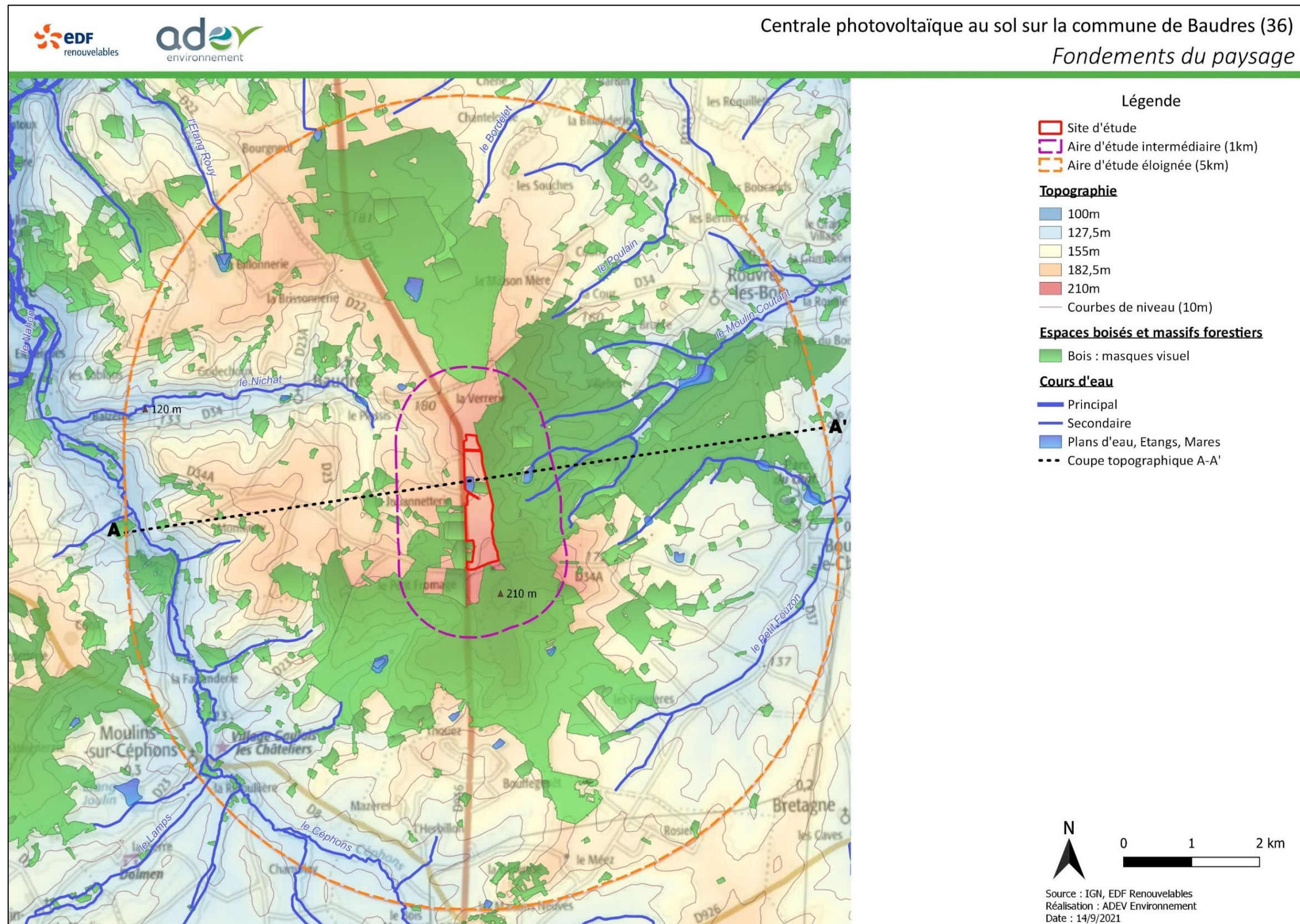
Photo 30 : Paysages semi ouverts aux abords de la RD956

Source : ADEV Environnement

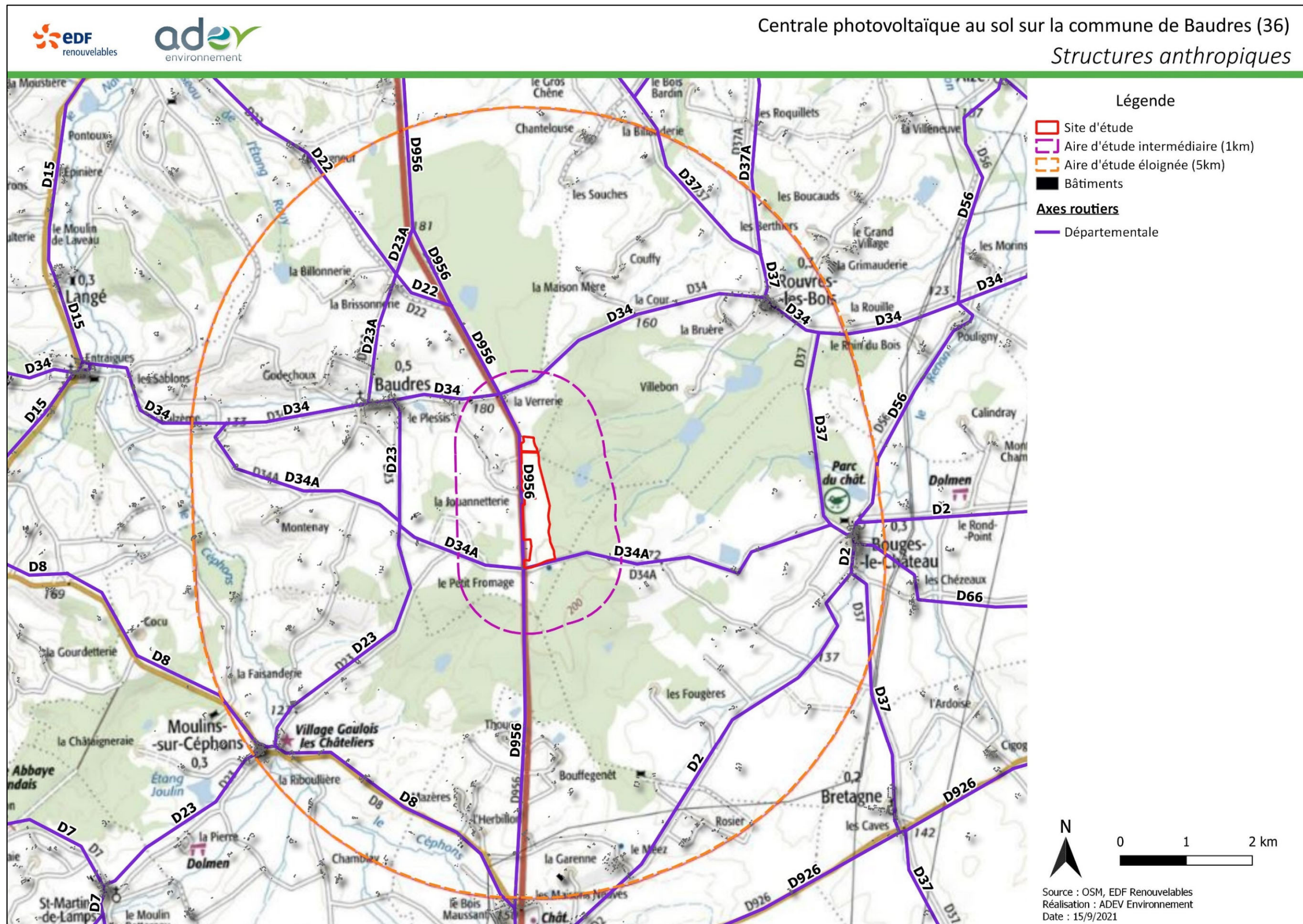
Synthèse :

L'unité paysagère des Gâtines berrichonnes concerne l'ensemble de l'aire d'étude éloignée. Caractérisée par relief monotone sur lequel reposent à part égale espaces cultivés et bois. Les vues s'arrêtent rapidement aux boisements. La présence humaine est régulière, sous la forme de villages et d'habitat isolé.

L'enjeu concernant les unités paysagères et le grand paysage est considéré comme faible.



Carte 48 : Les fondements du paysage dans l'aire d'étude éloignée du site du projet



Carte 49 : Lieux de vie et axes de communication dans l'aire d'étude éloignée du site d'étude

4.6.2.3. L'INSCRIPTION PAYSAGERE DU SITE DU PROJET DANS L'AIRES D'ETUDE INTERMEDIAIRE

1. LES FONDEMENTS DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DU SOL

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire du site, le relief varie très peu. Ainsi, les altitudes sont comprises entre 200 m NGF au sud du site d'étude et 70 m NGF au niveau du lieu-dit « la Ruette » situé dans un talweg relié au vallon du Nichat.

En situation de tête de bassin versant, les légers plissements et l'inclinaison du plateau de part et d'autre du site d'étude positionne celui-ci en point haut.



Photo 31 : Ambiance forestière depuis la RD34a

Source : ADEV Environnement 1/09/2021



Photo 32 : Vue depuis les abords du site du projet (le Tertre Blanc) en point haut en direction de Baudres

Source : ADEV Environnement 1/09/2021

Les massifs boisés caractéristiques des paysages de Gâtines sont répartis dans l'aire d'étude au sud et à l'ouest sous la forme d'étendues continues aux limites nettes découpées de manière régulière par des allées forestières.

Tandis qu'au nord et au nord-ouest, des parcelles ouvertes dédiées à la grande culture de céréales et d'espèces fourragères dominent l'espace agricole.

La végétation va donc jouer un rôle important dans la lecture des paysages, créant des espaces compartimentés où les espaces cultivés sont délimités par la forêt.

2. LE RESEAU ROUTIER

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire un seul axe de grande circulation est recensé : La RD956. Cette route rectiligne découpe l'aire d'étude sur un axe nord-sud. Elle traverse bois et espaces ouverts. Depuis cette route, le site d'étude se découvre en vue assez proche. Elle offre des vues directes et immédiates sur le site quelle longe sur 2 kilomètres. A son niveau, les vues sont rapidement arrêtées par des masses boisées du Bois de Levroux) qui délimitent l'horizon et par la même le site d'étude. La carte du fonctionnement visuel située page 200 illustre bien ce principe.

Au-delà, le réseau des petites départementales et des routes communales dessert les lieux de vie en reliant les villages aux écarts. Les vues potentielles depuis ces routes vers le site du projet sont limitées du fait de la topographie et du contexte boisé. On souligne cependant des vues ouvertes et immédiates sur le site d'étude depuis la RD34a qui le longe au sud sur 513 mètres.



Photo 33 : RD956 à la hauteur du site d'étude (La Chambonnerie)

Source : ADEV Environnement 1/09/2021



Photo 34 : RD956 au nord du site d'étude

Source : ADEV Environnement 1/09/2021

3. LES LIEUX DE VIE

Les lieux de vie se répartissent de manière diffuse en dehors des espaces boisés. A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, ils apparaissent sous une seule forme : la ferme ou la demeure isolée.

Dans l'ensemble, ses habitations s'intègrent bien dans le paysage grâce à la végétation proche. Cependant, plusieurs habitations mitoyennes de la RD956, sont à découvert et présentent des vues sur le site d'étude (cf. planche photo page suivante).

L'analyse des vues depuis le site permet d'identifier des lieux proches ou lointains susceptibles de présenter des visibilités sur le site du projet.

Ainsi, depuis le sud-ouest, les lieux-dits « Le Petit Fromage et Bellevue » sont visibles tout comme le sont la Jouannerie et l'Espérance plus au nord. La Petite Verrerie est également visible depuis le nord de la parcelle.

Des vues plus lointaines existent, elles ne présentent cependant que peu d'intérêt paysager et les quelques toits que l'on peut voir dissimulés dans la végétation ne présentent pas d'enjeu, la visibilité depuis ces lieux de vie isolés établit en points bas n'est pas réciproque.



Photo 35 : Les Souches



Photo 36 : Le Petit Fromage



Photo 37 : l'Espérance



Photo 39 : Bellevue

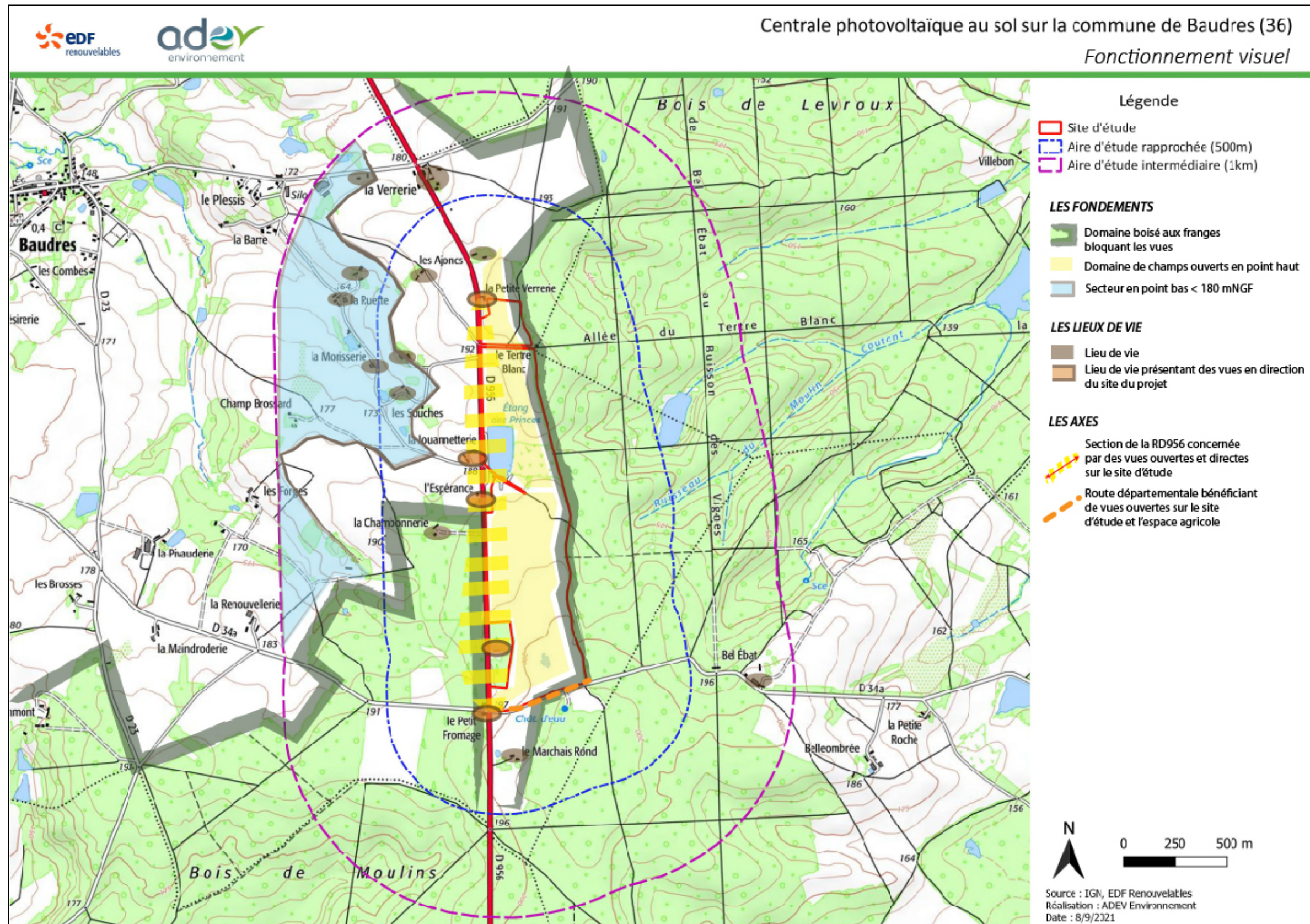


Photo 38 : La Petite Verrerie



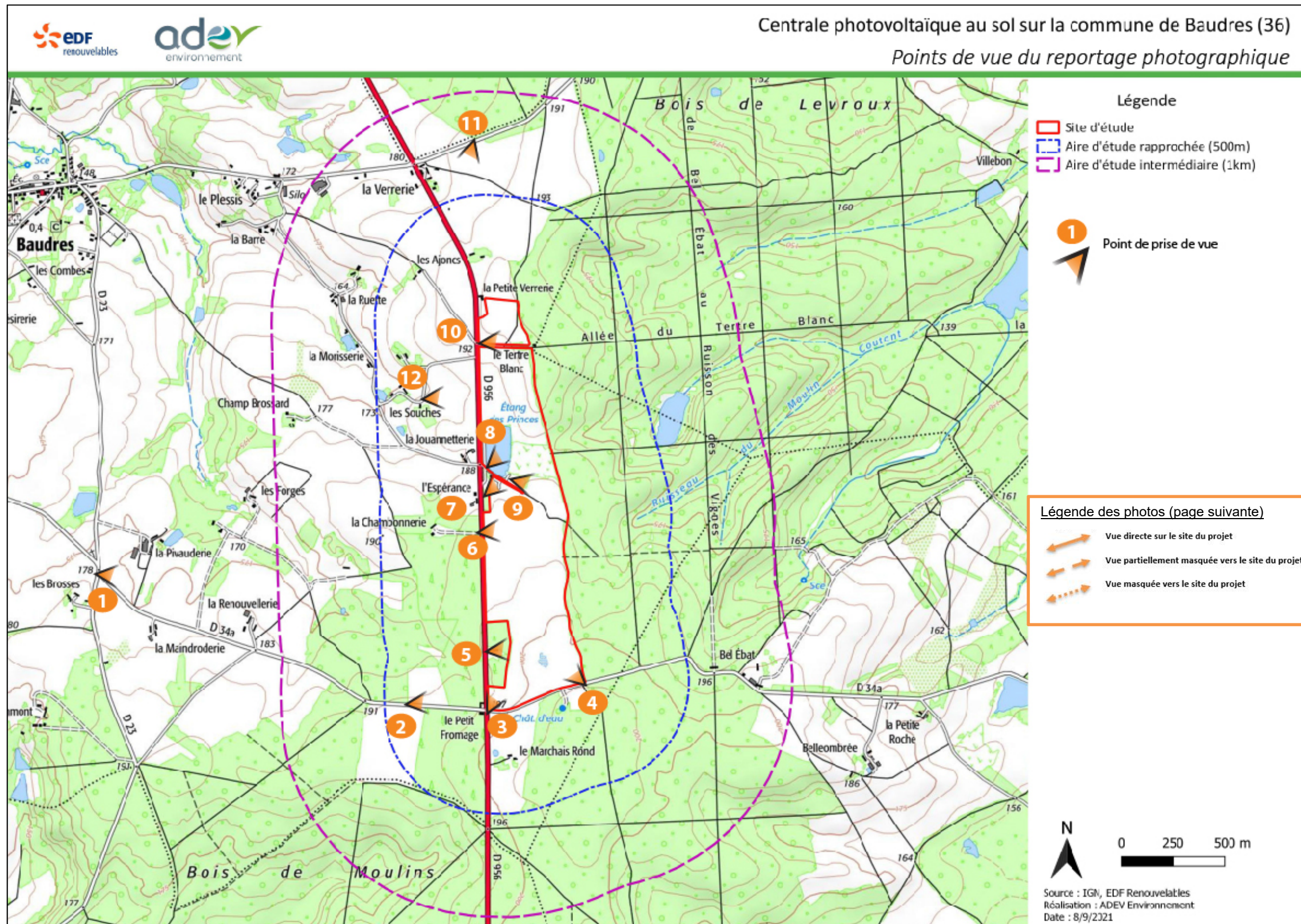
Photo 40 : Accès à la Chambonnerie

La carte du fonctionnement visuel présentée page suivante illustre ces enjeux ainsi que les planches photo présentées à la suite.



Carte 50 : Fonctionnement visuel à l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire

4.6.2.4. REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Carte 51 : Localisation des points de vue



Photo 41 : Vue sur les paysages ruraux boisés de la Gâtine Berrichonne. Source : ADEV Environnement 01/09/2021



Photo 42 : Vue depuis la RD956 à la hauteur de « Bellevue », propriété enclavée dans le site d'étude. Source : ADEV Environnement 01/09/2021



Photo 43 : Vues cloisonnées par les bois. Source : ADEV Environnement 01/09/2021

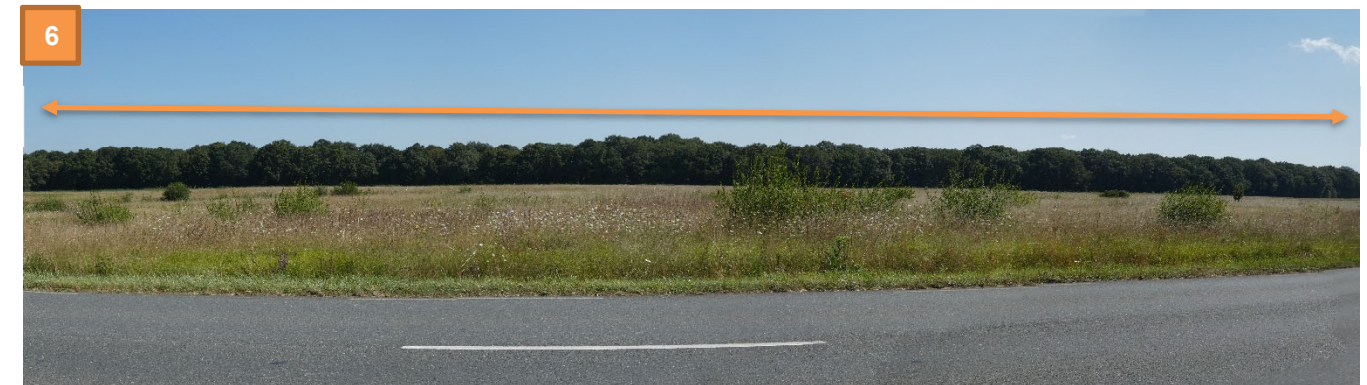


Photo 44 : Vues directes sur le site d'étude sur la RD956 à la hauteur de la Chambonnerie. Source : ADEV Environnement 01/09/2021



Photo 45 : Découverte du site d'étude en vue proche depuis « le Petit Fromage ». Source : ADEV Environnement 01/09/2021



Photo 46 : Vues sur l'aire de repos en sortie de la RD956 à la hauteur de l'Espérance. Source : ADEV Environnement 01/09/2021

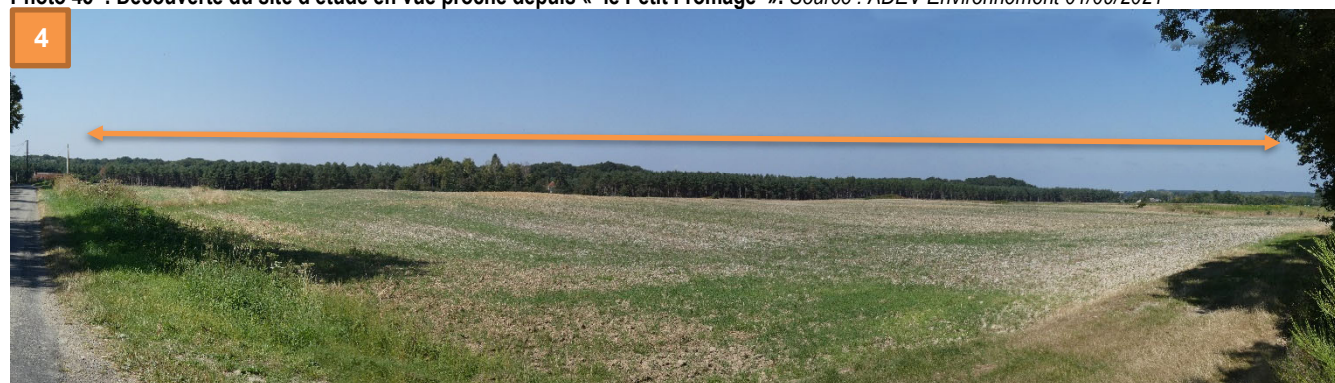


Photo 47 : Découverte du site d'étude sur la RD34a en venant de Bouges. Source : ADEV Environnement 01/09/2021



Photo 48 : Vue directe sur l'étang des Princes au droit du site d'étude Source : ADEV Environnement 01/09/2021